



## Flash cultures n°32 - Mardi 5 octobre 2021

Avec le soutien financier de :



Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.

À propos de la nouvelle réglementation sur le glyphosate : il est interdit d'utiliser du glyphosate entre deux cultures lorsque la parcelle a été labourée à l'exception des cultures de printemps installées après un labour d'été ou de début d'automne en sols hydromorphes (dose maximale de 1 080g/ha). En cas de non-labour lors de l'interculture, le glyphosate reste autorisé avant les cultures d'hiver et de printemps à la dose maximale de 1 080g/ha.

Il est toujours recommandé de semer sur un sol propre, indemne d'adventices et notamment de graminées. Lors des deux automnes derniers, on a pu voir que les fenêtres de semis étaient seulement de quelques jours. Dans ces conditions et lorsque la préparation a permis au sol de reverdir, seule l'application d'un glyphosate est efficace pour détruire les graminées, contrairement aux interventions mécaniques (phénomène de repiquage). Si ces situations se reproduisent cet automne, la non application de glyphosate sur des parcelles labourées pourrait entraîner des utilisations d'herbicides plus importantes et peut-être plus problématiques avec une moindre efficacité.

À noter dans vos agendas, journée technique céréales-oléoprotéagineux mardi 30 novembre à Champdivers.

### COLZA D'HIVER

#### \*Stade :

2F pour les dernières levées à 8F et plus pour les parcelles les plus en avance (voir tableau 1, ci-après). Les premières « faim » d'azote sont visibles (voir photo 1 ci-dessous).



**Photo n°1 :** Début de la faim d'azote à Montbarrey

#### \*Ravageurs :

**Sur le terrain :** la présence des grosses altises et les dégâts qu'elles occasionnent particulièrement sur les

colzas les moins développés restent la principale préoccupation (voir photo 2).



**Photo n°2 :** À La Loye, dégâts importants sur des pieds au stade 6F et ce malgré les traitements insecticides.

Selon les jours de la semaine, la parcelle peut sembler plus belle, voire tirée d'affaire et puis subitement les pieds « rétrécissent ou disparaissent » lorsque les grosses altises se remettent à table. Il semble qu'elles attaquent particulièrement lorsqu'il fait beau. Du côté des traitements, on commence à distinguer quelques TNT du reste de la parcelle traitée. Pour certaines parcelles la « messe est dite » et c'est peut-être pas plus

**Tableau n°1 :** Réseau de parcelles jurassien actuel suivi par la Chambre d'Agriculture du Jura dans le cadre du BSV

Com-mune	Date de semis	Type de sol	Stade	Capture hebdomadaire grosse altise				Observations
				13/09	20/09	27/09	04/10	
Saint-Aubin	26 juillet	Limon blanc	7F et +	1	0	2	0	1 800g de poids frais/m <sup>2</sup> de colza (+ couvert non pesé). Poids par pied compris entre 60 et 250g.
Montbarrey	18 août	Limon blanc	6 à 8F	8	14	26	12	Colza qui pousse plus ou peu. 1 500g de poids frais/m <sup>2</sup> de colza. Première faim d'azote visible.
Annoire	23 août	Argileux profond	4F	2	10	14	6	Le poids frais varie du simple au triple selon la structure du sol, moins de 300g à plus de 1 000g / m <sup>2</sup> . Nécessité de retraiter les repousses de céréales.
Vers-sous - Sel-lières	24 août	Argilo-limoneux	5F maxi	4	16	6	5	Densité suffisante globalement mais présence de « trous ». Des pieds ont disparu suite aux attaques de grosse altise.
Relans	25 août	Terre blanche	6-7F	2	9	4	2	Rien de particulier.
La Loye	25 août	Argileux profond	1 à 2F ou 5-6F	4	29	38	23	Malgré les traitements insecticides, les dégâts de grosses altises se poursuivent y compris sur des pieds à 6F. Des pieds disparaissent. La densité est insuffisante sur 50% de la parcelle (8pieds/m <sup>2</sup> ).
Balaiseaux	27 août	Limon blanc	2F ou 6F	3	22	16	24	Petits pieds toujours attaqués par les grosses altises.
Saint-Aubin	27 août	Limon blanc	2F ou 5-7F	1	6	14	21	Disparition de pieds parmi les moins développés (environ 4/m <sup>2</sup> ) en raison d'attaques de grosses altises et malgré traitement insecticide.
Saligney	27 août	Hétérogène (Limon ou Argile)	Coty à 6F	0	6	9	4	Culture de remplacement à envisager.
Les Hays	28 août	Limon blanc	5F	2	9	6	1	Les pieds les plus développés sont moins touchés par les morsures de grosses altises. « Trous » dans les zones où le colza a levé plus tard.
Saint-Lothain	28 août	Limono-argileux	2F	0	6	9	2	Densité suffisante globalement mais présence de « trous ». Le colza pousse malgré les morsures. Moins de 2g/pied.
Authume	30 août	Hétérogène	2F à 6-7F	3	13	41	19	Petits pieds sont à nouveau menacés par les grosses altises.
Vercia	12 sept	Limon argileux	Coty.	-	-	1	1	90% des pieds présentent des morsures d'altises. TNT se distingue de la parcelle traitée.
Longwy-sur-Le-Doubs	14 sept	Argileux profond	Coty.	-	-	0	2	Pieds détruits par les grosses altises, ou présents mais fortement attaqués selon zone.
<b>TOTAL</b>				<b>32</b>	<b>146</b>	<b>186</b>	<b>122</b>	

mal, au vu d'autres parcelles où des investissements vont être réalisés dans les mois à venir mais qui n'éviteront peut-être pas un remplacement de la culture au printemps. En effet, sur certaines parcelles, des surfaces conséquentes sans pied ou bien inférieures à une densité minimum côtoient des zones où le colza a conservé tout son potentiel. Pas simple à gérer ! (voir photo 3).



**Photo n°3 :** Parcelle des Hays—état hétérogène

Lorsque les parcelles se situent en terre noire de vallée avec des pieds de 1 ou 2 grammes et ce quelle que soit la densité levée, il y a de quoi être inquiet. Nous sommes à un mois voire peut-être moins de la date habituelle du traitement charançon du bourgeon terminal. On sait par expérience, que ces colzas pourront être détruits par ce ravageur en raison de leur petite taille, malgré un traitement insecticide encore efficace au vu des analyses de résistance. Et s'ils passent le cap, supporteront-ils les larves d'altises ? La gestion de ces parcelles sera délicate et l'issue incertaine.

Exemple de produits autorisés sur grosse altise ou altise d'hiver : Fastac (0,15 L/ha), Mageos MD 0,050 kg/ha, Cythrine Max 0,050 L/ha, Decis Expert 0,050 L/ha, Sumi Alpha 0,6 L/ha, Karakas 0,05 L/ha, Karate Zeon 0,05 L/ha, Karis 10 CS 0,05 L/ha, Lambdastar 0,05 L/ha, Fury 10EW 0,1 L/ha...

**Rappel du seuil de risque (ou de nuisibilité) grosse altise :**

Grosses altises (altises d'hiver): période de sensibilité, levée à B3-B4. Relevez votre cuvette et observez les pieds de colzas. Seuil de nuisibilité = 80 % des pieds présentant des morsures. 25% de la surface foliaire consommée.



## CEREALES D'HIVER

Les premiers semis ont débuté la semaine dernière.



**Photo n°4 :** OH semée le 25 septembre et levée. 1% des pieds sont porteurs de pucerons (ailé + aptères) . Variété tolérante JNO (KWS JOYAU).

Pour mémoire, rappel ci-dessous des préconisations d'ARVALIS concernant la région Bourgogne Franche-Comté à propos des dates et des densités de semis blé et orge d'hiver (Ne concerne pas les variétés hybrides).

### BLE TENDRE D'HIVER

**Tableau n°2 :** Préconisations des dates de semis selon les variétés de blé tendre (source Arvalis)

01/10	05/10	10/10	15/10	25/10	05/11
Chevignon – Complice – Fructidor – KWS Extase-RGT Perkussio...					
LG Absalon – Nemo – Rubisko – Syllon – Winner-KWS Sphere-Hyking-SY Admiration...					
Apache - LG Armstrong – Unik- KWS Ultim-Macaron...					
			Goncourt – Oregrain – Orloge – Providence - SY Adoration – Tenor-Talendor...		
				Filon-RGT Monte- carlo-Ionesco...	

**Tableau n°3 :** Préconisations des densités de semis selon type de sol et date de semis (source Arvalis)

	Semis avant 05/10	Semis du 05 au 20/10
<b>Bonnes conditions, sans cailloux et sain</b>	230 – 270 grains/m <sup>2</sup>	280 – 320 grains/m <sup>2</sup>
<b>Sol peu caillouteux ou battant</b>	300 – 340 grains/m <sup>2</sup>	350 – 390 grains/m <sup>2</sup>
<b>Sol très caillouteux ou très hydromorphe</b>	320 – 360 grains/m <sup>2</sup>	370 – 410 grains/m <sup>2</sup>

### ORGE D'HIVER

**Tableau n°4 :** Préconisations dates de semis en orge d'hiver selon zone géographique (source Arvalis) - EN MAJUSCULES : 6 rangs - en minuscules : 2 rangs – **Brassicoles en gras** - \* Variétés tolérantes à la jaunisse nanisante

Plateaux tardifs d'altitude > à 350 m	Semis à partir du 25 /09	Semis à partir du 01/10	Semis à partir du 05/10
Plaine et vallée	Semis à partir du 01/10	Semis à partir du 05/10	Semis à partir du 10/10
	<b>DEMENTIEL</b> HIRONDELLA* <b>KWS EXQUIS*</b> LG Casting LG Caïman* MARGAUX* KWS Cassia <b>MASCOTT</b> Memento...	COCCINEL* <b>ETINCEL</b> <b>ISOCEL</b> <b>KWS FARO</b> KWS JOYAU* <b>PIXEL</b> SY SCOOP <b>Salamandre...</b>	KWS BORRELLY* KWS JAGUAR* LG ZEBRA* LG ZODIAC RAFAELA* SENSATION* TOUAREG <b>VISUEL...</b>

**Tableau n°5 :** Préconisations densités de semis en orge d'hiver selon type de sol (source Arvalis)

CONDITIONS D'IMPLANTATION	ORGE D'HIVER 2 RANGS		ESCORGEON 6 RANGS	
	Semis avant le 05/10	Semis après le 05/10	Semis avant le 05/10	Semis après le 05/10
<b>Sans cailloux et sain</b>	280-330 g/m <sup>2</sup>	300-350 g/m <sup>2</sup>	230-280 g/m <sup>2</sup>	250-300 g/m <sup>2</sup>
<b>Faiblement caillouteux ou battants</b>	360-410 g/m <sup>2</sup>	390-440 g/m <sup>2</sup>	310-360 g/m <sup>2</sup>	340-390 g/m <sup>2</sup>
<b>Fortement caillouteux ou très humides</b>	390-440 g/m <sup>2</sup>	420-470 g/m <sup>2</sup>	340-390 g/m <sup>2</sup>	370-420 g/m <sup>2</sup>